



Ecole Louis PERGAUD
3, rue Noire
95270 VIARMES
Tel : 01 30 35 42 11
0951028B@ac-versailles.fr

Louis PERGAUD
Ecrivain 1882-
1915

Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 17 février 2026

Présents : Mesdames et messieurs Ringenbach, Planchard Kruch, Beridel, Bessonnet, Cherruau, Pacaud, Tbahriti pour le GPE* ; Mesdames et messieurs les enseignant(e)s, Madame Lemaire, DGS* de la ville de Viarmes et Monsieur Gaubour, DST* de la ville de Viarmes.

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Karine Garcia ; Monsieur le Maire, Olivier Dupont ; Mme l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires et de l'enfance, Sarah Behague ; Monsieur le DDEN*, Serge Benetti.

- Informations générales sur la vie de l'école :

Effectifs : Avec 339 élèves attendus sur les effectifs déclarés en octobre pour la rentrée prochaine, une fermeture de classe pourrait être débattue lors de la prochaine commission académique sur la carte scolaire. La commission aura lieu après le 22 mars, pas de date précise à ce jour.

Une quatrième AESH a rejoint l'équipe, Carla. A plein temps sur l'école.

Achats : Avec les dons des actions des parents d'élèves élus, le GPE, nous avons investi dans du matériel de sono. (1107 euros actions des ventes de Noël devant l'école et des ventes des chocolats de Noël par Initiatives Cœur). Le montant total de l'achat est de 1354.95 euros. Ce sont deux enceintes autonomes transportables de fortes puissances, qui permettent d'avoir un matériel de qualité pour toutes nos actions sonorisées.

L'équipe enseignante a acheté du matériel pour les élèves à besoin particulier afin de répondre aux besoins de l'inclusion. Ce matériel se décompose en deux parties. D'une part du matériel scolaire pour les AESH (colle, gomme, marqueurs, crayons...) et d'autre part des fidgets, planche d'équilibre, tente adaptée à l'autisme... Ce matériel a été pris en charge par la coopérative de l'école pour un montant de 96.10 euros pour le matériel scolaire et de 198.63 euros pour le matériel adapté.

Une table adaptée avec une chaise attenante est en commande. Le coût de cette commande sera pris sur le budget de l'école 2026/2027 soit 348.20 euros.

- Agenda des manifestations à venir :

- Mardi 5 mai : photo des classes.
- Semaine du 20 mai : exposition du projet Nature dans l'école.
- Vendredi 5 juin : course du cœur au parc de Tauteville (nous n'avons pas encore choisi l'association que nous souhaitons soutenir cette année).

- Samedi 13 juin après-midi, bal des CM2 organisé par le GPE.
- Vendredi 26 juin, Fête des écoles organisée par le GPE en collaboration avec les équipes d'école (en attente de la réponse concernant la suppression de l'étude de ce 26/06).

- Evaluation école 2026/2027 :

- Une évaluation d'école est à venir à partir de la rentrée prochaine. Cette évaluation concerne toutes les parties en présence dans l'école. L'équipe enseignante, les membres du RASED, les groupements de parents d'élèves élus, les services périscolaires, la municipalité.
- Cette évaluation se fera en commun avec l'école maternelle Marie-Noël.
- La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Deux grandes étapes dans cette évaluation :

- 1 – Autodiagnostic de l'école par les équipes pédagogiques
- 2 – Evaluation par une équipe de circonscription accompagnée d'un(e) Inspecteur de l'Education Nationale.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action. Il s'agit donc de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école.
- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

Elle a vocation à aider les écoles à remplir la mission confiée par l'État, en lien avec la commune, en termes de qualité et d'efficacité de l'éducation et de la formation dispensées, à donner un sens collectif à l'action et renforcer le sentiment d'appartenance.

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école. La rédaction du projet d'école est en conséquence l'un des premiers buts de l'évaluation : celle-ci fournit à l'école tous les éléments dont elle a besoin pour la rédaction de son projet. Il est essentiel de veiller à synchroniser la campagne d'évaluation et celle d'écriture des projets d'école.

Le cadrage et la méthode proposés tiennent compte des finalités arrêtées par le CEE : l'évaluation est d'abord l'affaire de l'école elle-même.

- Evaluations CP2 (Janvier)

Résultats projetés

Les résultats de notre école montrent des déficits connus notamment en situation problème. Les résultats de cette année sont à prendre en compte en incluant les élèves à besoins particuliers. Leurs résultats ont une influence sur les scores obtenus. C'est néanmoins la réalité de nos CP et il serait anormal de retirer ces élèves des scores obtenus.

- Projets des classes et de l'école

- Pas d'information en retour concernant le PNR qui devait revenir vers les classes de CM1 concernant le projet biodiversité.
- L'école se lance dans un projet Arts Visuels à partir du 19 février avec comme thème « La Nature ». L'ensemble des élèves de l'école seront répartis en 16 groupes mélangeant l'ensemble des niveaux. Les groupes auront une vingtaine d'élèves chacun. Chaque groupe abordera le thème artistique de manière différente. Toutes les réalisations artistiques des élèves seront présentées lors d'une exposition dans le courant du mois de mai. Cette exposition sera ouverte aux familles.
- Plusieurs sorties sont également programmées pour certaines classes, les informations arriveront par les cahiers de correspondance.

- Stagiaires dans l'école (Infirmières, collégiens, lycéens...)

- En ce moment deux stagiaires en observation. Ces stagiaires sont en classe de troisième au collège de Viarmes.
- En avril nous aurons les élèves infirmières – Ces stagiaires interviendront en classe de CM2 sur le thème de la puberté. (1 élève médecin et 2 élèves infirmiers) – Interventions à partir du mois de mars.
- En juin, nous aurons une élève de seconde comme l'année dernière – stage d'observation.

Questions du GPE :

- Sur la pause méridienne : moins de services mais que les enfants aient plus de temps lorsqu'ils mangent et qu'ils n'y en aient pas qui attendent trop longtemps.

Mme Lemaire, DGS, propose aux parents d'élèves élus de venir voir le déroulement de la pause méridienne.

Le roulement des groupes correspond à une organisation où il y a une centaine d'enfants par service (3 services sur le temps du midi). La majorité des enfants qui fréquentent l'école mangent à la cantine.

Aucun enfant n'est mis dehors s'il n'a pas fini son assiette. Néanmoins, les enfants mangent rapidement. Le système de self avec plateau pousse souvent les enfants à se dépêcher.

Une réflexion est en cours pour optimiser la circulation et une autre concernant le mobilier actuel. Lorsque l'on pense au réaménagement d'un tel bâtiment, il est nécessaire de penser à la sécurité et à l'encadrement des élèves.

Des groupes de travail et de réflexions pourront être mis en place en associant toutes les parties pour améliorer le fonctionnement.

- Est-il possible / prévu qu'il y ait une garderie pour les élémentaires au lieu de l'étude uniquement ?

Une réflexion est en cours (jusque avril) pour mettre en place un système un peu différent. (études + garderie ou seulement garderie). En cette période électorale, les élus sortants laisseront le dossier à la nouvelle municipalité.

L'équipe pédagogique et Mme Lemaire DGS, représentante de la municipalité :

Présentation Projet Cours Oasis

L'aménagement des cours de l'école passent par plusieurs étapes. Une première réunion a eu lieu le 3 février en présence des élus, des agents municipaux, des parents d'élèves élus et des représentants de l'équipe enseignante (M. Ringot Mathieu est le porte-parole de l'école).

Une première étape consiste à identifier les usages de nos cours puis de recenser les besoins autour de plusieurs espaces :

Espaces végétalisés, espaces de développement sensoriel, espaces pédagogiques, espace sport et motricité, espace préau, espace repos et espace rangement.

Tous ces espaces n'ont qu'un objectif : améliorer les usages de la cour et créer un climat scolaire plus serein.

Ce projet repose sur des souhaits :

- Intégrer les contraintes environnementales (canicule, surfaces vitrées, îlots de fraîcheur, pluies, vents)
- Conserver la faculté de conduire les sessions de sport dans les cours
- Favoriser le partage des espaces
- Encourager la création d'espaces de découverte de la biodiversité
- Maintenir les fonctions principales de cours de récréation
- Repenser certains emplacements pour modifier les comportements (exemple : déplacer le parking des vélos vers l'entrée de l'école pour en encourager les usages)

Ce projet doit faire l'objet d'études financières en trouvant des partenaires (PNR...) et des financements. Ce type de projets demande un étalement dans le temps sur plusieurs années et sur plusieurs budgets.

Une prochaine réunion devrait se tenir d'ici la fin de l'année scolaire avec la nouvelle équipe municipale et tous les acteurs de ce projet.

Le prochain conseil d'école abordera les travaux d'agrandissement de l'accueil de loisirs « Les confettis » qui obligeront le service enfance à utiliser les locaux scolaires sur les temps des mercredis et des vacances scolaires à partir de septembre 2026 jusqu'à la fin des travaux.

Le conseil d'école remercie Mme Behague Sarah pour son dévouement pendant ses 6 années de mandat pour l'accompagnement de l'équipe pédagogique.

Prochain conseil d'école le mardi 9 juin 2026.

Secrétaire de séance : Mme Droszcz Julia (enseignante)

* GPE : Groupement des Parents d'Elèves

* DGS : Directrice Générale des Services

* DST : Directeur des Services Techniques

* DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale